

EXPLOITATION

Plusieurs cinémas impactés par les émeutes

Les éruptions sociales survenues en réaction à la mort du jeune Nahel, tué le 27 juin par un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre, ont eu de nombreuses conséquences sur plusieurs établissements cinématographiques de l'Hexagone. "L'impact sur l'exploitation est très contrasté, car il n'est fort et réel que là où les événements sont localisés, explique Marc-Olivier Sebbag, délégué général de la FNCF. Selon les retours de nos adhérents, nous comptabilisons à ce stade une vingtaine d'établissements touchés directement ou indirectement. Car les conséquences sont multiples et diverses, allant d'incidents souvent violents avec dégradation et pillage, à des baisses de fréquentation, notamment dans les zones concernées par un couvre-feu. Aussi, les effets restent très sensibles seulement au niveau local et ne se remarquent pas sur le plan macro. D'autant qu'ils peuvent être noyés dans le contexte de bonne fréquentation de la Fête du cinéma, très suivie cette année." Plusieurs salles ont ainsi subi des dégâts matériels. Cela a été notamment le cas, parmi les plus graves, du Régent de Jeumont (59), incendié avec le centre culturel attenant, mais aussi du Forum de Chambéry (73) et de l'UGC Ciné Cité de Cergy-le-Haut (95), eux aussi touchés par les flammes – ce dernier a toutefois pu rouvrir dès le lendemain. Le Première Cinémas d'Arpajon (91), le Megarama de Denain (59) et le Trianon de Romainville (93) ont été victimes d'actes de vandalisme voire de pillage. Les 28, 29 voire 30 juin, plusieurs cinémas ont dû baisser le rideau, tels les UGC Ciné Cité de Rosny-sous-Bois (93) et Créteil (94). L'ensemble des UGC de France ont reçu pour consigne de fermer à 22h au plus tard jusqu'au week-end. De nombreux établissements ont également suivi les couvre-feux décrétés localement – en Île-de-France, dans le Nord ou en région Sud, soit par les municipalités, soit par les zones ou complexes commerciaux d'implantation. Plusieurs cinémas municipaux ou indépendants de grandes agglomérations ont aussi pris la décision d'annuler exceptionnellement leurs séances du soir durant les troubles. Selon nos informations, la FNCF a contacté le cabinet de la ministre de la Culture pour demander une réunion avec Bercy, afin d'examiner la situation et définir d'éventuels besoins au cas par cas. ❖

S. D. et K. B.

[Patrimoine]

Le Marché international du film classique se renouvelle

À l'occasion de sa 11^e édition (du 17 au 20 octobre 2023 à Lyon), le Marché international du film classique (MIFC), volet professionnel du Festival Lumière, revisite ses formats et ses propositions afin d'être toujours en phase avec les attentes des professionnels. Juliette Rajon, directrice du marché, dévoile les premières nouveautés. ■ FLORIAN KRIEG



Juliette Rajon, directrice du Marché international du film classique.

► Quel bilan dressez-vous de ces dix premières éditions du MIFC ?

Depuis sa création en 2013, à l'initiative de Thierry Frémaux, la vocation du MIFC, organisé dans le cadre du Festival Lumière qui célèbre le cinéma classique, est de contribuer à la dynamique de la filière en créant et animant un lieu de rassemblement, d'échanges et de business pour les professionnels concernés. En dix éditions, 650 sociétés se sont accréditées au marché. Nous avons accueilli 3 100 professionnels différents venus d'une cinquantaine de pays. À ce jour, il est le seul et unique marché du film au monde dédié au cinéma de patrimoine. Cela nous permet de bénéficier d'une large représentativité internationale de toute la filière, des ayants droit aux diffuseurs – éditeurs vidéo, exploitants, chaînes, plateformes – en passant par les laboratoires techniques et les cinémathèques. Nous souhaitons être le plus fédérateur possible. Le marché reflète la réalité du secteur avec une forte hétérogénéité des acteurs, des grandes majors aux structures spécialisées. La place des organisations professionnelles a également pris de l'ampleur. Le marché a permis par exemple à des organisations comme le Syndicat des cataloguistes ou L'Appel des 85 de se structurer et de bénéficier d'une forte visibilité. Il est devenu le lieu de conversation officielle avec le CNC concernant le patrimoine, un temps d'échanges très attendu chaque année.

► Comment définiriez-vous votre approche aujourd'hui ?

À la fois comme une caisse de résonance, une tribune, un espace de débats et un lieu de ressources pour l'ensemble des professionnels. Notre programme doit être le plus utile et le plus pratique pour la filière. Nous veillons tout particulièrement à la dimension européenne et mondiale du marché tant dans les partages d'expériences que les possibilités de BtoB ou de visibilité.

► Comment entretenir cette dynamique en 2023 ?

C'est la 15^e édition du festival, la 11^e du marché, un moment propice pour renouveler nos formats et nos contenus afin d'offrir de nouvelles opportunités aux professionnels. Ces dernières années, nous organisons un nombre exponentiel de tables rondes et de conférences, souvent au détriment du temps de BtoB. Nous faisons donc évoluer le marché en lançant deux nouveaux outils propices au networking.

► Lesquels ?

Nous allons tester un format bien connu des marchés de films frais : les showcases. Des créneaux de prise de parole seront mis à disposition des sociétés accréditées moyennant une location de salle à tarifs abordables. Elles pourront présenter une actualité, un projet, un dispositif, une opération promotionnelle dans un lieu et un temps où toute la filière est réunie. Pour cette 11^e édition, le MIFC se dote également d'un nouveau slogan : "The Re>Birth Place of Cinema", en référence à ce qu'est l'Institut Lumière qui organise ce marché. L'institut est le lieu de naissance du 7^e art, le marché donne une nouvelle vie au cinéma de patrimoine. Partant de cette identité affirmée, nous avons imaginé un nouveau programme : Le "Re>Birth Programme". Ce nouveau dispositif remplace en grande partie les traditionnels line-ups des éditeurs vidéo, cata-

loguistes et distributeurs. Nous avons voulu accentuer la dimension commerciale de ces présentations. Le "Re>Birth Programme" se déclinera en deux sessions de pitches. Les porteurs de projets (ayants droit, cataloguistes,...) viendront présenter soit des films nouvellement restaurés pour lesquels ils recherchent des soutiens, des partenariats et des distributeurs, soit des films programmés par le Festival Lumière sous le label Lumière Classics en recherche de débouchés commerciaux. Ce programme vise à contribuer au financement et développement de ces projets en mettant en lien les différentes parties prenantes. Il permet aussi aux nouveaux entrants d'être mis rapidement en relation avec les bons interlocuteurs. À l'issue de ces pitches, seront organisés des rendez-vous individuels entre les porteurs de projets et les acteurs intéressés.

Nous ne renonçons pas pour autant aux boucles de films constituant précédemment les rendez-vous de "line-up", qui valorisent les œuvres et leur programme de sorties. Nous adaptons leur format pour les rendre encore plus dynamiques. Dorénavant, avant les trois projections dédiées au "parcours exploitants" organisé par l'AFCAE et l'ADRC, nous proposerons trois avant-programmes d'une vingtaine de minutes chacun qui présenteront les prochaines sorties des distributeurs.

► D'autres nouveautés sont-elles à prévoir ?

En trait d'union avec le prix Lumière, nous aurons cette année deux invitées spéciales : les directrices générales de la Fondation Wim Wenders, Hella Wenders et Claire Brunel. Cette entité, qui gère à la fois le catalogue d'un cinéaste et les œuvres qu'il est en train de produire, est originale et instructive à analyser dans l'enceinte du marché. Par ailleurs, le rythme du MIFC est systématisé : chaque jour, il y aura une table ronde, une étude de cas, une conversation avec une personnalité de la filière et des créneaux de showcase disponibles. En cette année du documentaire, nous consacrerons également plusieurs rendez-vous à ce genre très peu traité ces dernières années au marché. Seront abordées les spécificités des catalogues, des restaurations, des enjeux de ressorties des documentaires en général, mais aussi les spécificités du documentaire de cinéma, vecteur majeur de cinéphilie. Nous souhaitons immerger toujours plus le marché dans les préoccupations les plus contemporaines. Aussi, l'édition 2023 abordera l'enjeu de l'intelligence artificielle et des effets qu'elle pourrait avoir sur la filière. Les futurs professionnels de la filière sont également au cœur des enjeux et le marché entend être utile pour eux et plusieurs facilités d'accueil sont en cours de préparation, dont une accréditation spécifique pour les étudiants.

► Quel pays mettez-vous à l'honneur ?

Après l'Espagne, ce sera au tour de la Suède, autre pays à la cinématographie passionnante. Nous regarderons de près les spécificités de son marché du cinéma de patrimoine : la comparaison entre son marché intérieur plutôt faible et un export assez performant sera notamment questionnée, tout comme l'effet de l'héritage d'un cinéaste majeur. Nous avons eu le plaisir d'accueillir au MIFC l'année dernière des professionnels suédois très dynamiques dans le cinéma de genre, nous avons hâte de partager ces découvertes avec les accrédités en 2023 avec qui notre ambition est de partager des témoignages et des outils concrets et pratiques. ❖